



BPA TRAVAUX DE LA CONDUITE ET DE L'ENTRETIEN DES ENGINS AGRICOLE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 25 février 2020

OBJECTIFS

Maitriser les techniques et acquérir les compétences d'un salarié qualifié en conduite et entretien des engins utilisés pour les différentes activités agricoles.

DÉBOUCHÉS

Salariés en exploitation agricole et horticole, pour le compte d'une CUMA, d'une entreprise de travaux agricoles, de travaux forestiers ou de travaux publics.

- Formation en 2 ans :
 - sortie de 3^{ème} à condition d'avoir 15 ans à la signature du contrat
- Formation en 1 an :
 - sortie de seconde ou titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ex V)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise agréée

ORGANISATION

- Début de la formation : septembre
- Formation en 2 ans :
 - 25 % CFA et 75 % en entreprise
 - 21 semaines de formation au centre avec des sessions de 1 à 2 semaines
- Formation en 1 an :
 - 50 % CFA et 50 % en entreprise
 - 21 semaines de formation au centre avec des sessions de 2 à 3 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

ATOUTS DE LA FORMATION

- Intervention de professionnels
- Participation à des journées techniques
- Pratique professionnelle
- Initiation aux travaux forestiers (possibilité de valider le permis de tronçonneuse)
- Formation à la sécurité :
 - SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et postures
- Possibilité de valider le Certiphyto